

**AVIS
APPEL D'OFFRES**

PROJET : Acquisition et installation de systèmes de sirènes et leurs composantes

N° DOSSIER : DG-MU-2018-001

La Ville de Varennes demande des soumissions pour l'acquisition et l'installation de deux (2) ou trois (3) systèmes de sirènes d'alarme ainsi que leurs composantes. L'octroi du contrat est conditionnel à l'acceptation du Comité mixte industriel (CMMI) de Varennes.

Les travaux comprennent, et ce sans s'y limiter :

- Conception des poteaux, de leur fondation et accessoires;
- Mobilisation / démobilitation;
- Fourniture et installation de la fondation des poteaux;
- Fourniture et installation des poteaux de 30 m hors sol et accessoires;
- Fourniture et installation du système de mise à la terre des nouveaux poteaux;
- Fourniture et installation des sirènes et de leurs composantes;
- Fourniture et installation des lignes électriques (raccordement sous-terrain) et obtention de tous les permis des services d'utilités publiques;
- Fourniture et installation d'une clôture entourant chacune des sirènes (poteaux);
- Autres fournitures ou installations nécessaires au bon fonctionnement des sirènes (mise en service).

Quatre options sont demandées dans le présent appel d'offres :

- Deux (2) sirènes sur poteaux en bois;
- Deux (2) sirènes sur poteaux circulaires en acier galvanisé;
- Trois (3) sirènes sur poteaux en bois;
- Trois (3) sirènes sur poteaux circulaires en acier galvanisé.

L'entrepreneur devra effectuer tous les travaux implicites dans la portée des travaux, non spécifiquement décrits, mais nécessaires à la parfaite réalisation de l'ouvrage contractuel.

L'entrepreneur sera responsable de la coordination et de l'exécution de l'ensemble des travaux.

Tel que stipulé à l'article 8 des clauses administratives générales, le soumissionnaire devra s'assurer d'inclure l'ensemble des documents demandés par la Ville, sous peine de rejet de la soumission.

Les documents nécessaires à la préparation d'une soumission seront disponibles sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO au www.seao.ca à compter du **mardi 27 mars 2018**.

Pour toute information supplémentaire, veuillez prendre connaissance de tous les documents et plans avant de demander des précisions et soumettre vos questions par l'intermédiaire d'un seul courriel à l'adresse caroline.gagnon@ville.varennes.qc.ca. Un seul envoi de questions par entrepreneur sera considéré.

Les soumissions devront être déposées en quatre (4) exemplaires (1 original et 3 copies complètes) et être accompagnées des documents suivants :

- Pour le cautionnement de soumission, une traite bancaire, un chèque visé ou un cautionnement de soumission au montant de 10 000 \$, valide pour une durée de cent vingt (120) jours;
- Pour le cautionnement d'exécution, une lettre d'intention délivrée par une entreprise dûment autorisée par l'AMF à exercer des activités de cautionnement et s'engageant, dès l'octroi du contrat au soumissionnaire, à émettre un cautionnement d'exécution des obligations pour un montant équivalent à 50 % du prix de la soumission, ainsi qu'un cautionnement pour garantir le paiement des salaires, matériaux et gages pour un montant équivalent à 50 % du prix de la soumission incluant les taxes. Ces documents doivent être valides pour une durée de cent vingt (120) jours.

Les soumissions doivent être présentées dans une enveloppe scellée et identifiée au nom du projet et de votre entreprise et déposées au bureau du greffier, 2^e étage de l'hôtel de ville, 175, rue Sainte-Anne, Varennes (Québec), J3X 1T5, **avant 11 h 00, le mardi 22 mai 2018**. Les soumissions seront ouvertes publiquement immédiatement après l'heure de clôture à la salle du Conseil de la Maison Saint-Louis située au 35, rue de la Fabrique, Varennes.

La Ville de Varennes ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ne pourrait encourir aucune responsabilité, ni devoir assumer aucuns frais d'aucune sorte à l'égard des soumissionnaires. De plus, une fois passées la date et l'heure d'ouverture, les soumissions déposées ne pourront plus être retirées.

Donné à Varennes, le 27 mars 2018

Le directeur des Services juridiques et greffier,
Me Marc Giard, OMA